

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 3 juin 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

Etaient
présents :

Monsieur Bernard FISCHER, président de séance

Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER,
Madame Michèle ESCHLIMANN, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER,
Madame Danielle DILIGENT, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents

Madame Françoise BEY, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur André
ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT,
Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL,
Madame Chantal JEANPERT, Madame Suzanne KEMPF, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER,
Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves
SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires

Procuration(s) :

Madame Laurence MULLER-BRONN ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Etienne
WOLF ayant donné pouvoir à Monsieur André ERBS, Madame Alfonsa ALFANO ayant donné pouvoir
à Monsieur Yves SUBLON, Madame Françoise BUFFET ayant donné pouvoir à Madame Suzanne
KEMPF, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane
WOLFHUGEL ayant donné pouvoir à Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Nicolas MATT ayant donné
pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Frédéric BIERRY ayant donné pouvoir à Monsieur
Bernard FISCHER

Excusé(s) :

Monsieur Paul HEINTZ, Madame Martine JUNG, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent(s) :

Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Eric ELKOUBY,
Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Monsieur Serge OEHLER

Rapporteur :

Monsieur Etienne BURGER

N° CP/2019/227 - 70510 - Modernisation du réseau routier Proposition de régularisation foncière de la RD 608 à MARCKOLSHEIM

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition
de son président, décide :

- du transfert au Département du Bas-Rhin de la parcelle située à Marckolsheim et cadastrée en
section 49 n° 338/45 de 3,57 ares;
- que ce transfert s'opèrera à l'Euro symbolique, sans versement de prix;
- que l'acte sera passé en la forme administrative;
- de désigner Monsieur Etienne BURGER, vice-président du Conseil Départemental, comme
signataire de l'acte afférent à ce transfert, le Président du Conseil Départemental étant
authentificateur.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice Générale Déléguée

Adopté à l'unanimité



Delphine JOLY

Le Président,
Frédéric BIERRY

